



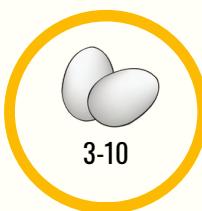
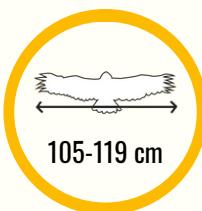
IDENTIFICATION

Il se reconnaît à son visage en forme de cœur. Son plumage est beige pâle sur la poitrine et de couleur rouille ou chamois tachetée de gris sur le dos. Ses longues pattes élancées sont légèrement emplumées et sa tête est dépourvue d'aigrettes. Avec la chouette rayée, elles sont les seuls oiseaux de proie nocturnes au Québec à avoir les yeux très foncés. Son vol papillonnant est semblable à celui du hibou des marais.



Effraie d'Amérique

American Barn Owl, *Tyto furcata*



ÉCOLOGIE

Alimentation

La plupart des proies qu'elle mange sont actives la nuit, tel que les écureuils et les souris. Les tamias sont donc relativement en sécurité. Elle se nourrit principalement de rongeurs et occasionnellement d'oiseaux. Durant la nidification, elle stocke parfois des dizaines de proies sur son territoire, afin de nourrir les jeunes une fois que les œufs auront éclos.

Reproduction

Elle peut nicher dans les clochers d'église, les granges ou les maisons abandonnées. Il lui arrive aussi d'utiliser un arbre creux ou un nichoir. Elle ne construit pas de nid, les œufs reposent sur une couche de boulettes de régurgitation déchiquetées! Les jeunes prennent leur envol vers l'âge de 8 à 9 semaines. Ils restent dépendants des parents de 3 à 5 semaines après l'envol.

RÉPARTITION

En raison de nos hivers trop froids, elle se retrouve rarement au Québec. Elle habite surtout dans les régions tropicales et tempérées de la planète. Les populations canadiennes sont restreintes au sud de la Colombie-Britannique et le sud-ouest de l'Ontario, d'où elle a presque disparu. Elle habite surtout les terrains découverts, comme les champs et les milieux agricoles.

STATUT ET POPULATION

L'espèce est classée en péril¹. Elle fait aussi partie des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables². Sa population a grandement diminué en raison des nouvelles pratiques agricoles, de l'urbanisation, en plus de la conversion de bâtiments ruraux en structures plus modernes.

¹ Rapport Espèces sauvages du Canada, 2015

² Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2021

